

78306163

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

CODE UNITÉ 05254 PROCÈS-VERBAL N° 107 / 1979.

07.12.78

N° PIÈCE 1 N° FEUILLET 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

ANALYSE : Audition à la suite de la vision d'un objet volant non identifié.

REFFÉRENCES : Procès-verbal n° 2358 du 20 décembre 1978, de la brigade de Gendarmerie de Communiqué Compagnie, n° 541/3 du 22 janvier 1979.

CODE

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

Gendarme, Agent de Police Judiciaire

VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du Code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR Vingt six janvier mil neuf cent soixante dix neuf, à 11 heures 20 minutes ; entendons :

déclare :

qui

Le 7 décembre 1978, à l'issue du vol AF 635 que j'avais effectué de ROME à PARIS (Reissy), à titre de commandant de bord, je fus abordé, il était alors environ 17 heures 30 locales, par un passager qui me demanda quelle était notre position une heure et six minutes auparavant. En consultant mes dossiers de voyage je pus y répondre que nous nous trouvions alors soit à 16 heures 24 locales à quelques miles au Sud-Est du Mont-Blanc. Ce passager n'affirmai alors avoir vu en altitude, mais au-dessous de nous, un objet qu'il qualifia d'OVNI et se déplaçant de droite à gauche. Faisant appel au déroulement de ce trajet je me souvins effectivement avoir vu sensiblement à l'heure donnée par ce passager un objet se déplaçant de notre droite vers notre gauche et se trouvant au-dessous de nous, nous volions à l'altitude de 31.000 pieds, soit 9300 mètres, mais il ne me fallit pas longtemps pour me rendre-compte qu'il s'agissait d'un avion, sa brille ce dit au soleil couchant et surtout la faible traînée de condensation qu'il laissait derrière lui faisait effectivement supposer qu'il y avait dans le ciel un objet insolite mais pour un œil exercé cette supposition ne devait pas durer longtemps. C'est ce que je ne suis évertué à expliquer à ce passager, mais en vain, il ne voulut pas en demander et alléguant sa profession de technicien, ne signala qu'il allait faire un rapport au service météorologique. En ce qui me concerne je ne puis que me redire : l'objet aperçu était un avion.

Le 26 janvier 1979, à 11 heures 30 minutes.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

La personne entendue

L.A.P.J

RFG. M.5.79

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES

1/ 1/ 1/ 1/ 1/

M. le Préfet de PARIS. M. le Procureur de la République à PARIS. M. le Général Cdt. la 2° R.A. Ministre des Armées et 1 / Direction de la Gendarmerie. ARCHIVE TRANSMISE AU CDT de Groupement.

DATE DE CLOTURE

LE 26 janvier 1979.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

SIGNATURE(S)

SIGNATURE ET CACHET

COMMANDEMENT REGIONAL
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

~~XXI~~ PARIS
d'Ile de FRANCE

COMMANDEMENT
DE LA
GENDARMERIE DEPARTEMENTALE

CIRCONSCRIPTION

de la Ville de
GROUPEMENT PARIS

COMPAGNIE //

Territoriale de
BRIGADE

N°2358 /BT/15°

du 20 décembre 1978

ANALYSE

Renseignements
Administratifs

audition a/s d'un Objet
Volant Non Identifié.

5° Expédition

Vu et transmis par le
Commandant de Brigade
à
Monsieur le Ministre
des Armées,
Direction de la Gendarmerie
et de la Justice Militaire

à PARIS le 12/01/1979

GENDARMERIE NATIONALE

PROCES-VERBAL

Renseignements Administratifs

Ce Jour vingt décembre mil neuf cent soixante dix-huit

Nous, soussigné : Gendarme,

de la Brigade de - Territoriale

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs.

I - Préambule

Le vingt décembre mil neuf cent soixante dix-huit à vingt - heures quarante-cinq minutes se présente au bureau de notre unité Monsieur qui nous déclare avoir été le témoin de la manifestation visuelle d'un objet volant non identifié.

Monsieur a observé un phénomène lumineux émis par un objet de couleur argent lors d'un vol effectué comme passage de la liaison AIR FRANCE 635 - ROME-PARIS - à la date du 07 décembre 1978 vers 16 heures 32 minutes.

Ces manifestations lumineuses se sont produites alors que l'appareil transportant Monsieur volait à la verticale de l'intersection des frontières de la FRANCE, de l'ITALIE, de la SUISSE, plus précisément au-dessus du MONT-BLANC.

Le témoin s'étant livré à quelques mesures pendant l'observation, il en a déduit que le phénomène observé s'apparentait à celui que pourrait produire un objet volant non identifié.

Lors de l'arrivée à l'aéroport d'ORLY, Monsieur a avisé le commandant de bord de l'avion dont il a obtenu une carte du plan de vol de l'appareil sur laquelle le navigateur a relevé précisément la position du vol AIR FRANCE 635 à l'heure de l'observation

Monsieur nous déclare que l'équipage a aussi observé ce phénomène lumineux. Pendant le vol, le témoin a rédigé un rapport en langue anglaise dont il nous remet une photocopie.

.../... 2

Nous avons écrit à ce
 témoin pour un complément
 d'enquête -

2 - Enquête -

Pas de réponse au 1.3.79.

Sur les faits, nous Gendarme

entendons :

qui nous déclare à vingt-et-une
 heures : _____

_____ Le jeudi sept décembre mil neuf cent soixante dix-huit, j'effectuais le trajet "Rome - Paris" comme passager d'un avion de la compagnie "Air-FRANCE", vol A.F. 655. L'avion a décollé de ROME vers quatorze heures cinquante minutes. Le ciel était clair, la visibilité était très bonne, il n'y avait pas d'orage. J'occupais la place la plus à droite du premier rang de la cabine de deuxième classe du "Jet".

_____ Je pouvais observer l'extérieur par le deuxième hublot de cette cabine, situé à ma droite.

_____ Vers seize heures trente deux minutes, heure italienne, je regardais à l'extérieur lorsque j'ai été attiré par l'émission d'une lumière blanche (au sens propre du mot). Fixant mon attention, j'ai vu un objet allongé de couleur "métal gris argenté" qui émettait un faisceau de couleur blanche, rectangulaire, de largeur égale à environ celle de l'objet émetteur et de longueur égale à environ cinquante fois sa largeur. Ce faisceau était bien défini géométriquement et contrastait très bien avec la terre.

_____ L'objet émetteur semblait être métallique de part sa couleur et sa forme ovoïde, mais je ne peux être affirmatif quant à sa forme réelle. Constatant que ce phénomène était anormal, je me suis livré à quelques mesures.

_____ En ce qui concerne l'émission du faisceau lumineux, pour être formé entièrement, le temps mesuré était d'une seconde environ. Je considère les extrémités A et B du rectangle formant le pinceau, pour que l'extrémité B soit sortie de l'objet, le temps de formation était d'une seconde. L'extrémité A étant l'avant du pinceau dans le sens de son déplacement, pour que l'extrémité A atteigne un point sur la terre et non la ligne d'horizon, le temps était d'une seconde et demi environ. En considérant comme le temps initial T_0 l'émission de l'extrémité A, pour que l'extrémité B atteigne la terre, il se passait environ deux secondes et demi.

_____ Une fois arrivé sur la terre, le pinceau disparaissait entièrement sans réflexion comme absorbé par le sol. Le cycle d'émission était répétitif avec comme valeur moyenne cinq secondes et valeurs extrêmes trois secondes et six secondes, le plus probable étant cinq secondes.

_____ J'ai observé ce phénomène pendant sept minutes jusqu'à disparition à cause de la distance, de la brume et des nuages.

_____ Par rapport à l'axe longitudinal de l'avion qui me transportait, la direction apparente de l'objet métallique formait un angle d'environ quatre-vingt-dix degrés (degrés décimaux). L'objet s'éloignait de l'avion et semblait utiliser comme trajectoire une ligne formant un angle de quinze à vingt degrés, par la gauche, avec son axe longitudinal.

_____ L'angle formé par la direction de l'objet métallique et la direction du faisceau lumineux était de trente degrés. L'angle formé par l'axe du pinceau lumineux et mon axe visuel au point d'absorption par la terre était de cinquante degrés environ. La direction géographique de déplacement de l'objet semblait être de la FRANCE vers la SUISSE.

----- Mon voisin de nationalité italienne a aussi remarqué le phénomène--
Je ne peux préciser son identité.-----

----- A l'arrivée à ORLY, je me suis rendu auprès du Commandant de Bord,-
celui-ci m'a dit avoir observé quelque chose d'anormal. Il m'a fourni une-
carte en précisant exactement la position de l'avion à l'instant de mes---
observations. Pendant mes constatations, je n'ai ressenti aucune gêne ma-
gnétique ou tout autre phénomène sensoriel anormal. Je ne peux estimer---
l'altitude à laquelle nous volions à cet instant.-----

----- Le phénomène que j'ai observé ne pouvait pas provenir de traces de
condensation émises par un avion supersonique à cause des raisons suivante
- 1°) Le faisceau était émis par l'avant et non par l'arrière de l'objet.-
- 2°) Le faisceau se dirigeait constamment vers la terre.-----
- 3°) Le faisceau restait constant dans sa forme rectangulaire et ne se --
dispersait pas à l'une ou l'autre des ses extrémités. Il restait rectilign
sans distorsion.-----

----- Je pense que cet engin se trouvait à une altitude inférieure à cell
de mon avion.-----

----- En considérant mon champ de vision comme limité au tracé du hublot,
à l'instant initial de l'observation, l'objet méta-llique se trouvait au--
centre du hublot et après sept minutes, il a disparu dans la coin droit du
hublot.-----

----- En dix ans d'Université, j'ai suivi six années de mathématiques et-
physique. J'ai lu des ouvrages sur les objets volants non identifiés. Je--
lis des romans de science fiction. Je ne suis pas sujet à hallucinations.-

----- Mon acuité visuelle est optimale.-----

----- Je vous remets un rapport que j'ai rédigé en langue anglaise sur --
cette affaire.-----

----- A le vingt décembre mil neuf cent soixante dix-huit à vingt--
et-une heures quarante minutes.-----

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et
n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations.)

Poursuivant nos investigations , nous nous transportons au siège
de la compagnie "Air-France"

où nous apprenons que le vol "Air-FRANCE" N° 635 existe réellement
et correspond à une liaison quotidienne "ROME - PARIS " . Le décollage
de l'appareil s'effectue bien vers 14 heures 50 minutes et qu'aucun déca-
lage horaire n'existe entre l'heure d'hiver italienne et française.

Par téléphone, nous prenons contact avec Monsieur , chef du
service Gestion des vols 727 qui nous déclare que l'appareil utilisé à
la date du 07 décembre 1978 était un avion de type Boeing 727 piloté par
Monsieur Commandant de Bord de la Société AIR-FRANCE.

Le Pilote lors de son atterrissage à ORLY n'a pas rédigé de rapport
de vol relatant la constatation d'un quelconque phénomène anormal observé
lors du vol.

Le 23 décembre 1978 , Monsieur , prend contact téléphoni-
quement avec nous et porte à notre connaissance, qu'il a bien aperçu à la
date précitée un phénomène visuel qu'il a identifié comme un autre avion
volant à plus basse altitude que le sien. L'intéressé précise avoir effec-
tivement reçu la visite de Monsieur lors de l'arrivée à ORLY mais
il est très étonné que cette personne soit en possession de la carte d e
vol de l'appareil Air-FRANCE 635.

Monsieur résidant hors de notre circonscription :
n'a pu être entendu
.../... 4

nous joignons à la présente procédure les pièces annexes suivantes:

annexe 1 : Rapport établi en langue anglaise par Monsieur
comportant une carte aérienne .

annexe 2 : Traduction du rapport de Monsieur

3 - Cloture du Procès-verbal

Dressé en six expéditions destinées :

- La première : à Monsieur le Préfet de PARIS
préfecture de PARIS - ~~Hôtel de Ville~~
~~à 75004 PARIS~~
- La deuxième : à Monsieur le Procureur de la République
12 Bv. Mareaud Paris cedex 04
près le Tribunal de Grande Instance de PARIS
Palais de Justice, 04 boulevard du Palais
à 75001 PARIS
- La troisième : à Monsieur le Général Commandant la 2ème Région
Aérienne - Etat-Major - Base aérienne 107
à 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
- La quatrième :
et la cinquième : à Monsieur le Ministre des Armées,
Direction de la Gendarmerie et de la Justice
Militaire - Bureau Emploi - Renseignement
35 rue Saint-Didier
à 75016 PARIS
- La sixième : aux archives.

Fait et clos à le 10 Janvier 1979

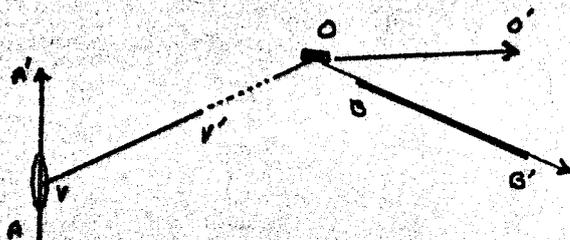
Suite donnée : L'enquête serait à poursuivre par la Brigade de
Gendarmerie de pour audition
de Monsieur , commandant de Bord du Vol Air-
France 635, domicilié

Report of Observation of Unidentified Flying Object
Over Switzerland by a passenger on Air France Rome-Paris
Flight from a point over the Val d'Aosta

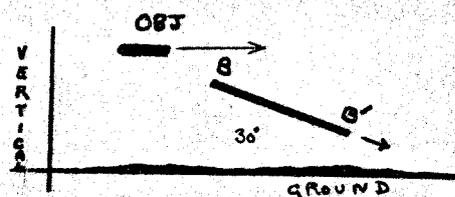
ANNEXE 01

I write this at 4:42 pm (16:35) Italian time on Thursday 7th December 1978 while on board the Rome-to-Paris flight AF635 which left Rome somewhat later than the scheduled departure time of 2:50 pm. A few minutes ago, at 4:32 pm, while seated next to the second window from the front of the economy class compartment on the right hand side, I observed an elongated silvery white object receding from the middle into the far distance, apparently at a lower altitude than my aircraft. Although visibility was reasonably good, the distance prevented the observation of surface features on the object, which did not appear to be perfectly smooth; what caught my attention however was the peculiar "beam" which the object was emitting, and which I will describe below. I observed the object and its beam for approximately 7 minutes, during which period my seat-neighbour could also see it when I pointed it out, together with the beam. Only the order-of-magnitude of the size of the object could be estimated: it appeared the size of an airliner. The angle subtended at the eye when first observed was about the same as that of an object 2mm long held at arm's length. A sketch of the angles involved was made just after the object disappeared, and it is reproduced below.

Throughout the period of observation, the object was emitting a long straight white luminous beam of uniform length towards the ground, at an angle. The beam had a sharp beginning and a sharp rear end; it took about one second for the complete beam to issue from the object. After a few seconds, the beam would be succeeded by another one; the whole cycle took between 3 and 6 seconds (probably 5) and was continuously and regularly repeated. While separated from the object, the beam could be easily followed visually as it proceeded at uniform velocity along its own axis towards the ground. The front end of the beam took 1 or $1\frac{1}{2}$ seconds to travel from the point of emission to the ground, and since there was no elongation, the same could be said of the rear end of the beam. There were no reflection effects observed: the earth seemed to swallow up the beam. As the beam in every case was of uniform width (comparable with the width of the object itself, perhaps slightly less) and as whenever the front and rear ends of the beam were visible simultaneously it remained of uniform length, it was almost as if the beam was rigid.



ESTIMATED PLAN VIEW



ESTIMATED SIDE VIEW

- AA' = passenger aircraft from which observation was made
(line of flight)
- VV' = line of vision
- OO' = apparent line of motion of object, relative to ground
- BB' = observed direction of motion, and orientation, of "beam"

The attached copy of the flight-map (obtained from the Captain of the aircraft who was very interested but by no means surprised at my verbal report) shows that the observation was made when the aircraft was (according to the captain's indications at the end of the flight) over the Val d'Aosta, more precisely over Mont Blanc near to the intersection of the borders of Italy, Switzerland and France. The altitude of the aircraft was not obtained.

When my attention was first caught by the object it was because of the strange behaviour of the beam, for the fact that the front and rear cut-off points could be followed visually as they travelled through the air indicated that they could not be the end-points of a beam of light (the velocity of light is of course much higher). Thus, I immediately considered the hypothesis that I was seeing an aircraft's exhaust trail being switched on and off. However, this seems and still seems extremely improbable for the following reasons:

- (1) the perceived angle between the (apparent) line of motion of the object and the direction of emission of the beam was small (the estimated vertical component of this angle is shown in the first diagram), so that the beam was definitely being emitted ahead of the object.
- (2) the perceived angle between the beam and the ground was steep about half a right-angle (see second diagram) giving the definite point of intersection with the ground not too far from the object, as in the second diagram.
- (3) The thickness of the beam was uniform and sharp, showing no signs of broadening as a vapour trail might.
- (4) The beam behaved as if it were a rigid and swiftly-moving entity without resting in the air or being distorted by winds as in the case of a vapour trail.

Personal details of the observer. Age 30, health and eyesight are optimal; not subject to hallucinations; excellent references regarding health. University degrees from the University (Maths and Physics), the University (Honours Physics), and the Univ. of Teaches and directs research at the University
May be approached for any queries.

(Mediterranean). Requests to be informed of correlated radar sightings.

signature:

date 13th Dec. 1978

COPY

Brigade Territoriale de

Procès-verbal N° 2358/BT/15° du 20 décembre 1978

Traduction du rapport établi en langue anglaise par monsieur
suite à l'observation qu'il a faite sur un Objet Volant Non
Identifié.

"" Rapport d'observation d'un Objet Volant Non Identifié situé au dessus
de la SUISSE effectué par un passager du Vol AIR FRANCE "ROME-PARIS" à la
verticale du Val d'AOSTE.

"" J'écris ceci à quatre heures quarante-deux de l'après-midi (4:42 pm)
(Seize heures trente cinq minutes - 16:35) heure italienne, le jeudi 7
décembre 1978, à bord du vol Air-France 635 "Rome-Paris", qui a quitté
Rome avec quelques instants de retard sur son horaire habituel fixé à
deux heures cinquante de l'après-midi (2:50 pm).

"" Il y a quelques minutes, à quatre heures trente-deux (4:32 pm) alors
que j'étais assis près du deuxième hublot du côté droit du compartiment
de classe économique (2ème classe), j'ai observé un objet allongé de cou-
leur blanc argenté situé au milieu du hublot, s'éloignant dans le lointain
à une altitude apparemment plus basse que celle de l'avion!

"" Bien que la visibilité fût à peu près bonne, l'éloignement empêchait
l'observation des caractéristiques superficielles de l'objet, qui n'appa-
raissait pas comme parfaitement lisse.

"" Ce qui attira mon attention, naturellement, fut le rayonnement parti-
culier émis par l'objet et que je décrirai ci-dessous.

"" J'ai observé l'objet et son rayonnement pendant sept minutes environ,
période pendant laquelle mon voisin de siège put aussi le voir quand je le
lui montrai à l'extérieur!

"" Seul l'ordre de grandeur de l'objet put être estimé : il semblait être
de la taille d'un avion de ligne.

"" L'angle formé avec l'oeil et les extrémités de l'objet, observation ef-
fectuée initialement, avait à peu près la même valeur que l'angle formé avec
l'oeil et les extrémités d'un objet de deux millimètre de long tenu à bout
de bras. Une ébauche des angles réalisés a été faite juste après la dispa-
rition de l'objet et est reproduite ci-dessous.

"" Tout au long de la période d'observation, l'objet a émis un long rayon
rectiligne blanc et lumineux, de longueur constante, en direction du sol
et formant angle avec celui-ci.

"" Le rayon avait ses extrémités géométriquement nettes. Une seconde environ
était nécessaire pour que le rayon formé entièrement sorte de l'objet.

"" Après quelques secondes, le rayon était suivi d'un autre. Le cycle entier durait entre trois et six secondes (probablement cinq secondes) et était continuellement et régulièrement répété. En se séparant de l'objet, le rayon pouvait être aisément suivi visuellement car il avançait à une vitesse constante, sur son axe, vers le sol.

"" Le temps mis par la partie avant du rayon pour aller du point d'émission au sol était d'une seconde ou d'une seconde et demi et puisqu'il n'avait pas d'allongement, la même chose survenait pour la partie arrière du rayon.

"" Aucun effet de réflexion n'a été observé. La terre semblait engloutir le rayon.

"" Comme dans chaque cas le rayon était de largeur constante (égale à la largeur de l'objet, peut-être un peu inférieure) et que lorsque les extrémités avant et arrière étaient visibles en même temps et que le rayon restait de longueur constante, on aurait presque pensé que celui-ci était rigide.

"" La copie ci-jointe de la carte de vol (obtenue auprès du Capitaine de l'avion qui a été très intéressé mais pas du tout surpris par mon rapport verbal) montre que l'observation a été effectuée quand l'avion était (selon les indications du capitaine reçues à la fin du vol) à la verticale de Val d'Aoste, plus précisément au dessus du "Mont-Blanc", près de l'intersection des frontières de l'Italie, de la Suisse et de la France. Je n'ai pas obtenu l'altitude de mon appareil.

"" Quand mon attention a été attirée en premier par l'objet, ce fut à cause du comportement étrange du rayon et pour la raison suivante : l'avant et l'arrière coupés net, pouvaient être visuellement suivis à travers l'air et ceci montre qu'ils ne pouvaient être les parties extrêmes d'un rayon de lumière (la rapidité de la lumière est naturellement beaucoup plus grande) Ainsi donc, j'ai immédiatement considéré l'hypothèse que je voyais la traînée échappée d'un avion et effacée par endroits. Naturellement, ceci semble de plus en plus improbable pour les raisons suivantes :

- 1°) L'angle formé par l'axe (apparent) de déplacement de l'objet et la direction d'émission du rayon était un angle aigu (l'estimation de la composante verticale de cet angle est transcrite sur le premier schéma) si bien que le rayon était émis d'une façon précise en avant de l'objet
- 2°) L'angle formé entre le rayon et le sol était un angle aigu, environ un demi angle droit (voir le second schéma) indiquant le point précis de l'intersection avec le sol lequel était peu éloigné de l'objet (comme ceci est indiqué sur le second diagramme).
- 3°) L'épaisseur du rayon était constante et nette, ne donnant aucun signe d'élargissement comme pourrait le faire une traînée de vapeur.
- 4°) Le rayon se comportait comme s'il était rigide et rapide, se déplaçant dans son entité, sans demeurer dans les airs et sans être déformé par les vents comme dans le cas d'une traînée de vapeur.

Détails personnels sur l'observateur : Trente ans, santé et vue bonnes, non sujets aux hallucinations, excellentes références de santé. Diplômes universitaires de l'Université (Mathématiques et Physique), de l'université (Examens supérieurs de Physique) et de l'université d'

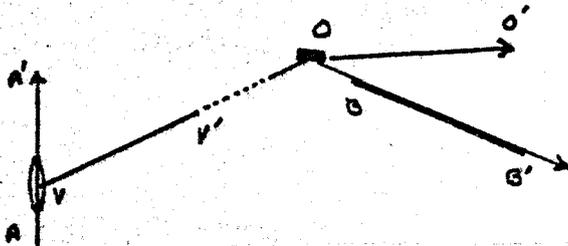
Enseigne et dirige la recherche à l'Université de
Peut être contacté pour toutes questions.

Demande à être informé sur d'éventuels signaux radar liés à cette affaire.

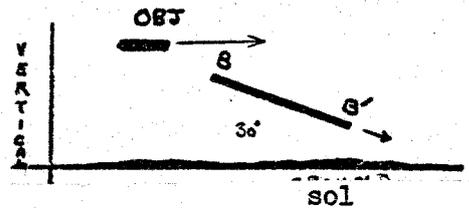
Signé :

le 13 décembre 1978

à



Vue de dessus



vue de droite

AA' : Avion depuis lequel l'observation a été faite (ligne de vol)

VV' : Ligne de vision

OO' : Axe apparent de déplacement de l'objet par rapport au sol

BB' : Direction observée du déplacement et orientation du rayon.

Traduction effectuée par
nous Gendarme

à PARIS le 30 décembre 1979